

**XV<sup>e</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE**

Tokio, Octobre 1934

---

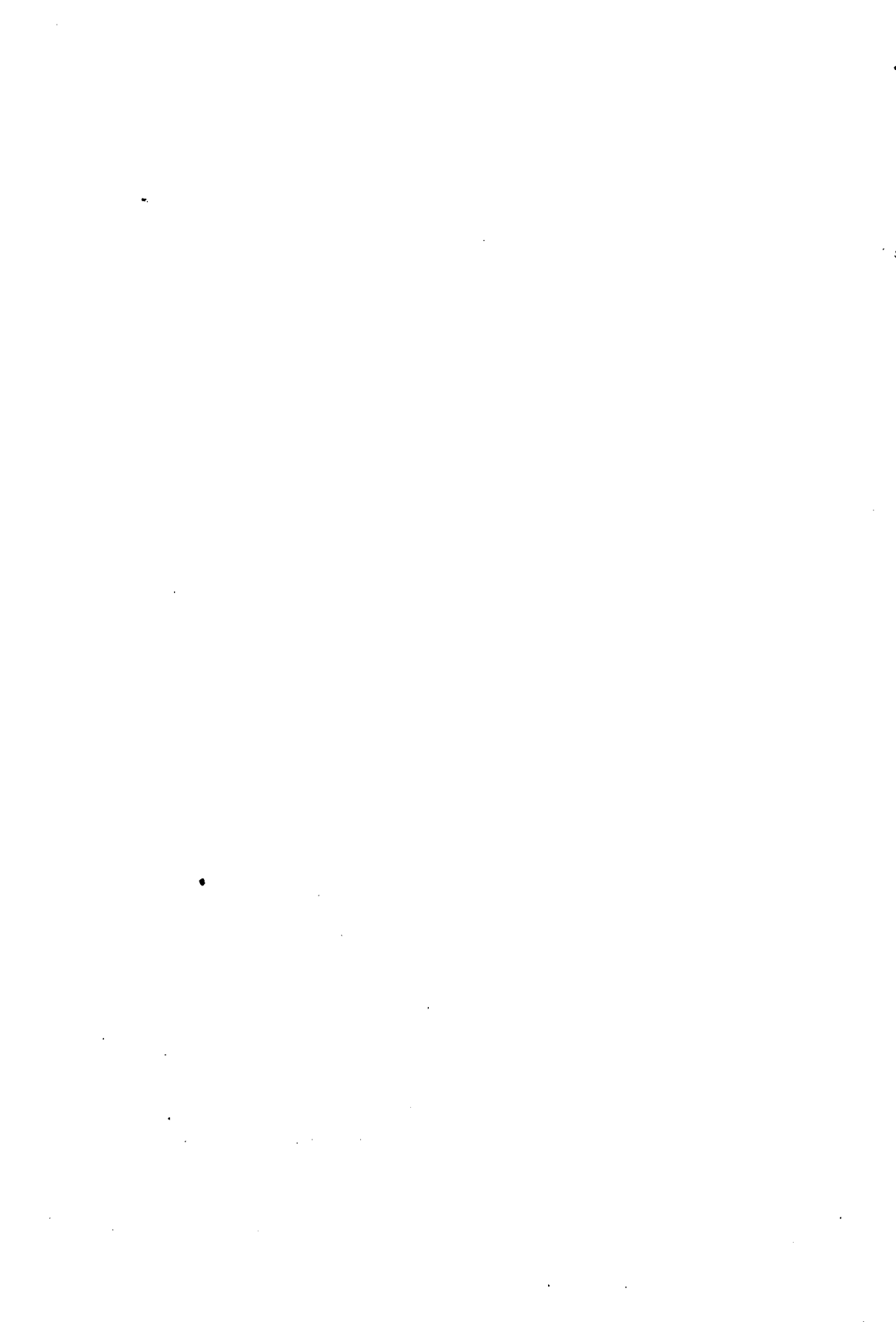
**PARTICIPATION  
DE LA CROIX-ROUGE A L'ŒUVRE  
D'ASSISTANCE ET A LA LUTTE  
CONTRE LE CHOMAGE**

(Point 15 de l'Ordre du jour)

---

---

**LIGUE DES SOCIÉTÉS DE LA CROIX-ROUGE**  
2, Avenue Velasquez, Paris (8<sup>e</sup>)



# PARTICIPATION DE LA CROIX-ROUGE A L'ŒUVRE D'ASSISTANCE ET A LA LUTTE CONTRE LE CHOMAGE

*« L'histoire de la Croix-Rouge est un continuel ajustement aux besoins du temps dans lequel elle agit... L'époque où nous vivons est celle du travail et du risque, de l'évolution et des expériences, de la largeur de vues et des sacrifices, et la Croix-Rouge s'adapte entièrement à cette situation. »*

James L. FIESER  
(25 avril 1933).

L'extension et la continuité du chômage né de la crise ont créé dans le monde entier, tant à la campagne qu'en ville, une situation à laquelle la Croix-Rouge ne pouvait rester indifférente. Aussi, depuis trois ans, a-t-on vu la plupart des Sociétés nationales se préoccuper des secours aux chômeurs, en adaptant leurs interventions aux conditions géographiques, économiques et sociales.

a) Tantôt la Croix-Rouge a agi seule, en pionnière, lorsque les autorités ou les œuvres locales étaient impuissantes.

b) Tantôt elle a coopéré à l'action entreprise par les gouvernements, les provinces, les municipalités, les services publics, les œuvres privées.

c) Ailleurs enfin, elle a reçu officiellement du Gouvernement la mission d'organiser et de coordonner l'assistance aux chômeurs.

Lorsque la Croix-Rouge agit seule, elle fait d'abord usage de ses propres établissements ; avant d'entreprendre de nouvelles créations, elle ouvre ses institutions aux chômeurs et à leur famille. S'agit-il de protéger la mère et l'enfant, elle dispose de consultations pré-natales, de refuges maternels et de maternités ; de consultations infantiles, gouttes de lait, crèches, pouponnières, asiles et hôpitaux d'enfants ; de colonies de vacances et de centres de puériculture.

Elle accueille les chômeurs adolescents et adultes dans ses dispensaires, hôpitaux et sanatoria, ses maisons de convalescence, ses centres de santé. Elle étend le rayon de son action et envoie au domicile des chômeurs le secours de ses sages-femmes et infirmières visiteuses, de ses assistantes sociales, de ses assistantes ménagères, ses auxiliaires rurales, ses visiteuses bénévoles.

Ceci n'est que l'application à une clientèle particulière des opérations normales et permanentes de la Croix-Rouge. La situation actuelle commande des interventions nouvelles : on voit la Croix-Rouge et ses comités locaux s'associer aux initiatives prises à l'égard des chômeurs en général, ou de ceux d'entre eux dont la situation est particulièrement difficile (intellectuels, étrangers, adolescents, mères sans appui) — ou encore de leurs femmes et de leurs enfants. La Croix-Rouge prête ses locaux, les services de son secrétariat, son personnel rétribué ; elle offre l'activité de ses auxiliaires volontaires ; ailleurs elle fournira une subvention, organisera des collectes, des ventes, des fêtes, des loteries dont le produit sera versé au Comité de Secours des chômeurs. Il serait trop long d'étudier ici toutes les mesures d'assistance aux chômeurs pratiquées par les Sociétés nationales. Elles correspondent aux besoins essentiels des chômeurs et se ramènent à quatre problèmes : le ravitaillement, le vêtement, l'hébergement des chômeurs, l'utilisation de leurs loisirs forcés, sous forme de récréation, d'enseignement ou de travail.

### RAVITAILLEMENT

Hormis les régions éprouvées par la disette (États-Unis), les récoltes déficitaires (Yougoslavie), la paralysie des entreprises (Suède), où la Croix-Rouge a dû établir des dépôts de vivres, distribuer la farine dans les hameaux isolés, ouvrir des cantines scolaires pour l'enfance sous-alimentée, le problème du ravitaillement des chômeurs s'est posé principalement dans les *villes*.

Pour le résoudre, la Croix-Rouge a fait appel au voisin. De maison à maison, de quartier à quartier, elle a sollicité l'aide des familles plus aisées et réparti à domicile des vivres, — colis de provisions ou aliments tout préparés, — que des auxiliaires bénévoles ont portés aux malades, aux vieillards, aux femmes

en couches dans les ménages de chômeurs. D'autres familles ont invité quotidiennement un enfant de chômeur à leur table. La Croix-Rouge a encore distribué des *bons* de vivres à prendre dans les maisons d'alimentation, de repas à consommer dans les foyers, chez des restaurateurs. D'autres fois, respectant l'indépendance et la personnalité de ses clients, elle leur a fourni des subsides pour se procurer eux-mêmes, à bon compte, les provisions nécessaires.

En même temps, elle enseignait le meilleur parti à tirer de ces ressources ; elle multipliait les cours d'économie domestique. Ses diététiciennes, ses professeurs d'enseignement ménager conseillaient les achats, publiaient des livres de recettes culinaires, établissaient les budgets-types d'une famille, d'une cantine scolaire, d'un réfectoire d'adultes, aidant de leur expérience tantôt les familles assistées, tantôt les organisations locales de la Croix-Rouge. La plupart des Sociétés nationales ont, avec l'aide des juniors, ouvert des cantines scolaires pour les enfants de chômeurs (\*), des soupes populaires, des réfectoires pour la classe moyenne, les étudiants, les apprentis. Dans certaines cantines, le ménage et la cuisine sont confiés aux chômeurs eux-mêmes, lesquels sont rétribués en nature.

Des sections locales ont fait appel à la campagne voisine ; des camions ont parcouru les villages et recueilli le surplus des légumes et des fruits, aussitôt distribués en ville, ou mis en conserve et gardés au dépôt de provisions de la Croix-Rouge, pour être répartis au cours de l'hiver (\*\*).

Mais l'opération de ravitaillement le plus considérable a été conduite par la Croix-Rouge américaine laquelle a reçu du gouvernement la mission de convertir 85.000.000 de boisseaux de froment en farine et en pain, et les a distribués par l'intermédiaire de 3.667 sections locales à plus de 5.800.000 familles. Que l'on songe à l'effort gigantesque, à l'exécution technique que représente pareille entreprise : l'enquête sur les besoins réels de la population et les demandes relevées dans 3.700 sections locales ; la réception et le contrôle du froment, la répartition aux minoteries, la mouture, le transport, la participation des

---

(\*) La Croix-Rouge yougoslave entretenait 765 cantines scolaires durant l'hiver de 1932.

(\*\*) Croix-Rouges allemande, américaine, yougoslave.

chemins de fer dans cette mobilisation de matériel roulant, et finalement la distribution surveillée, équitable, étendue jusqu'aux hameaux reculés, à 25.000.000 de personnes ! Dans cette entreprise, conduite sans profit pécuniaire, on verra l'exemple et la puissance active que représente la Croix-Rouge lorsque ses innombrables bénévoles sont encadrés et dirigés par des techniciens compétents.

### VÊTEMENT

Le problème du vêtement, au rebours de celui du ravitaillement, affecte particulièrement les populations agricoles qui trouvent du moins leur subsistance sur le sol, mais non pas de quoi se vêtir. Ce sont les sections locales urbaines qui, parfois en échange de provisions, ont envoyé des vêtements, des chaussures à la campagne : ce courant est l'inverse de celui que suit l'alimentation. Une vingtaine de Sociétés nationales se sont efforcées de vêtir les chômeurs. Les unes ont procédé à de vastes collectes de vêtements usagés, avec l'aide des Juniors, des Scouts, des clubs, des comités féminins, des colonnes sanitaires, des commerçants, des livreurs, et jusqu'à la coopération de la milice, sans oublier le concours permanent des églises, de la presse et des autorités municipales.

Les vêtements recueillis sont lavés, triés, remis à neuf dans les dépôts de la Croix-Rouge, soit par des chômeuses heureuses de trouver un emploi, soit par des bénévoles. La Croix-Rouge allemande ouvre des salles de raccommodage, prête des machines à coudre. La Croix-Rouge canadienne est chargée par les Gouverneurs des provinces d'Alberta et de Saskatchewan de l'achat et de la répartition des vêtements. Elle crée des vestiaires (clothing bureaux), des ouvroirs ; elle a fourni dans les deux provinces, pendant le seul hiver de 1932-33, des vêtements à plus de 59.000 personnes.

Quant à la Croix-Rouge américaine, aidée de 695.000 auxiliaires bénévoles, elle a converti 844.000 ballots de coton brut, qui lui ont été attribués par le gouvernement, en 92.000.000 de yards de tissu et 55.000.000 de vêtements confectionnés et les a distribués à 20.000.000 de personnes.

### HÉBERGEMENT

Avec l'hiver, la détresse des chômeurs sans-abri ou des familles oisives entassées dans un local trop petit, devient intolérable. La Croix-Rouge intervient : elle ouvre des salles chauffées avec cantines (Belgique, Pologne) ; des salles de travail pour étudiants, apprentis, des garderies de jour pour enfants (Allemagne) ; elle distribue des bons d'hospitalité de nuit (France) ; elle installe des baraquements pour les chômeurs employés aux travaux d'utilité publique (Suède) ; elle accueille les sans-abri dans ses asiles de nuit (Tchécoslovaquie). Elle délègue ses infirmières-visiteuses, ses assistantes sociales (Pologne, Hongrie) qui distribuent des bons de combustible, s'efforcent d'assainir les taudis. Elle ouvre des asiles (Chili) des foyers pour les anciens combattants chômeurs. La Croix-Rouge canadienne entretenait ainsi pendant l'hiver de 1932, 21 foyers qui ont fourni plus de 313.000 nuits d'hospitalisation, et 814.000 repas.

### LOISIRS

Mais il ne suffit pas de pourvoir aux besoins primitifs de la faim et du froid, il faut encore subvenir aux besoins « humains » des chômeurs (\*). Il faut les arracher à l'inertie et au désespoir qu'entraîne leur oisiveté forcée ; il faut sauver les jeunes qui sortis de l'école ou de l'atelier, ne peuvent exercer de métier, et sont exposés aux pires dangers. La Croix-Rouge a tenté de combattre ce fléau moral, comme elle a essayé de diminuer la détresse physique.

A l'appel du Prince de Galles, patron du Conseil National du Service Social, la Croix-Rouge britannique a participé à l'organisation des « Occupational Centres » — centres d'instruction et de récréation — en donnant des cours d'hygiène, de premiers-secours, de soins aux malades. La Croix-Rouge allemande a mis en œuvre un vaste programme d'enseignement des jeunes chômeurs. Elle a organisé des cours spécialisés et des cours de culture générale. Dans les 133 écoles ménagères de ses comités féminins, elle a ouvert des cours d'économie domestique (couture,

---

(\*) « The needs of those suffering from unemployment and social mistakes, are human needs, not merely animal needs ». Kenneth Pray (Survey, March 1933).

cuisine, jardinage, puériculture). Pour les jeunes garçons, en coopération avec les Offices du Travail, elle a institué des cours de comptabilité et correspondance commerciale. Les étudiants des écoles techniques ont donné des cours gratuits d'instruction générale. Aux leçons d'histoire et de géographie, à l'instruction civique, s'ajoutent l'éducation physique, les sports, les manœuvres sur le terrain, les visites aux institutions sociales.

La Ligue du Général Mannerheim, affiliée à la Croix-Rouge de Finlande, s'était dès longtemps préoccupé de l'utilisation des loisirs. Elle a déjà formé 250 moniteurs qualifiés qui organisent les récréations dans 179 clubs ruraux comptant plus de 30.000 membres.

Mais le remède par excellence à la détresse du chômeur, c'est le travail. C'est pourquoi plusieurs Sociétés nationales ont été amenées à ouvrir des « bureaux sociaux » où est examinée la situation individuelle des chômeurs, et où la Croix-Rouge s'efforce de faire des placements. Tel est le cas de la Croix-Rouge tchécoslovaque qui a réussi en 1930 à placer 304 apprentis, et a assisté 1.635 migrants ; tel est le cas encore des Sociétés nationales australienne, belge, brésilienne, française, lettone, néo-zélandaise qui ont institué des comités ou secrétariats de placement. La Croix-Rouge hongroise a assisté 68.000 familles dans sa section de Service social. La Croix-Rouge américaine avait déjà avant la crise étendu aux civils son « Home Service » ou service social aux anciens combattants, et à leur famille. En 1932, non moins de 1.611 sections locales, répondant à l'appel du Juge Payne, ont organisé les secours aux chômeurs. 2.354 sections locales, outre la répartition de la farine et du coton, ont procédé à des enquêtes et à l'assistance des cas individuels, et créé des offices de renseignements.

Ailleurs la Croix-Rouge a créé des ouvriers, distribué du travail à domicile, ouvert des ateliers de réparations et de bricolage (tailleurs, cordonniers, menuisiers, tapissiers, serruriers) dans ses immeubles ou dans des locaux industriels inutilisés.

Toutefois l'un des seuls remèdes au chômage qui se soit partout montré efficace, est le *jardin ouvrier*. L'on compte aujourd'hui en Allemagne près d'un million et demi de jardins dans la banlieue des villes, qui alimentent environ 6 millions et demi de citadins, chômeurs ou non. La Croix-Rouge allemande qui avait, dès 1901, acquis des terrains et créé des jardins ouvriers à Lubeck



et Charlottenburg, en comptait plus de 10.000 en 1931. La Croix-Rouge française en a créé, elle aussi, dans la banlieue de Paris, dans le Nord et à Vichy. Là, non seulement le chômeur trouve la subsistance de toute sa famille, mais l'emploi de ses forces et de son temps, un renouveau de santé et de vie sociale. Les enfants échappent au taudis. Des intérêts et des plaisirs communs groupent les voisins d'un même lotissement. La Croix-Rouge américaine encouragée par les résultats obtenus en 1930 et 1931, alors qu'elle rénova par ses dons de graines et d'engrais, les jardins ravagés par la sécheresse, distribua en 1932, 315.000 paquets de semences dans 140 comtés miniers frappés par le chômage ; 157 sections locales vinrent ainsi en aide à une population longtemps éprouvée et paralysée dans son activité. La Croix-Rouge américaine a en outre établi des « Community Gardens » ou vastes lotissements collectifs dont les récoltes sont distribuées aux chômeurs ou mises en conserves.

Dans toutes ces entreprises, la Croix-Rouge adulte a eu le concours actif des sections de *Jeunesse*. Qu'il s'agisse de recueillir des vivres ou des vêtements, de se procurer des fonds, de confectionner des trousseaux ou des conserves, d'entretenir des jardins ou des cantines scolaires, d'assister individuellement les écoliers, les malades ou les vieillards, partout les juniors se sont tracé une tâche et ont vaillamment assumé leurs responsabilités.

Partout aussi l'esprit d'entr'aide et de coopération, les initiatives fécondes se sont ralliées à l'emblème de la Croix-Rouge. D'une part elle a coordonné et soutenu les efforts dispersés des œuvres privées. D'autre part, les gouvernements, les municipalités, les services publics ont fait appel à sa gestion impartiale et prudente, à l'action immédiate, humaine de ses milliers d'auxiliaires, pour atteindre *toutes* les catégories de chômeurs, et ceux-là surtout que la stricte application des décrets, ou la méconnaissance des problèmes psychologiques, eussent laissés sans secours.

Dans les pays où la législation sociale n'a pas rendu l'assurance chômage obligatoire, dans ceux où la durée de l'allocation de crise a été écourtée, la Croix-Rouge est venue combler des lacunes. Dans les communes rurales où les ressources municipales étaient insuffisantes, où les œuvres privées faisaient défaut, la Croix-Rouge a continué naturellement l'œuvre commencée au lendemain de la guerre parmi les populations en détresse. Pouvait-elle se

dérober à cette tâche alors que la première elle est « éveillée à la conscience sociale », alors que dès l'école, elle inculque à ses Juniors le sentiment de la solidarité?

« Nous avons fait ce qu'il était humain et raisonnable d'entreprendre, en essayant de faire face à la situation » écrit très simplement une auxiliaire de la Croix-Rouge américaine.

Aussi pour rendre le personnel apte à sa tâche les Sociétés nationales ont-elles multiplié les cours de service social, les stages pratiques, les cercles d'études conduits par des assistantes sociales qualifiées. Si bien que, malgré le caractère d'urgence des secours, et l'énormité de la clientèle à assister, les auxiliaires de la Croix-Rouge ont partout développé le service des cas individuels, considéré la personne du chômeur et sa famille, et aussi bien que sa situation matérielle, ses besoins moraux et spirituels.

La XV<sup>e</sup> Conférence internationale voudra sans doute exprimer son approbation aux Sociétés nationales qui sont intervenues dans ce sens, et recommander que cette action soit poursuivie aussi longtemps qu'elle sera nécessaire. Elle demandera au secrétariat de la Ligue de continuer à renseigner le monde de la Croix-Rouge sur l'expérience acquise par les diverses Sociétés dans cet ordre d'idées.

Elle voudra encourager le recrutement de volontaires bénévoles, notamment parmi les Juniors, la coopération de la Croix-Rouge avec les services publics et les œuvres privées, les efforts de coordination, les initiatives en faveur des chômeurs dont la situation est particulièrement difficile, ainsi qu'en faveur de leurs femmes et de leurs enfants, qu'il s'agisse de ravitailler, de vêtir, de loger les chômeurs, ou de les aider à utiliser leurs loisirs pour sauvegarder leur habileté professionnelle, leur activité intellectuelle et leur énergie morale.

---

IMP. UNION, PARIS.  
13, RUE MÉCHAIN.